

Projet de la protection et l'intégration socio- économique des migrants

TERMES DE REFERENCES

I. Contexte

Le contexte marocain se caractérise par une tension sociale forte. L'unité syndicale est mise à rude épreuve suite à des positions différentes portées par les syndicats dans le cadre des négociations avec le gouvernement relatives aux augmentations salariales et à la réforme des retraites.

Malgré ces difficultés, la thématique de la migration a été confirmée comme une thématique favorable à la lutte coordonnée des syndicats et au renforcement du dialogue social autour des politiques migratoires du Royaume. Les syndicats ont accès à un certain nombre de mécanismes institutionnels qu'il pourrait être possible d'activer avec cohérence.

Les vagues de régularisation se heurtent à la nécessité de mettre à niveau la législation/réglementation ainsi que la construction d'une gouvernance active basée sur la responsabilisation des communautés et l'implication de la société civile.

C'est dans ce cadre qu'il a été décidé par l'Assemblée Générale du RSMMS des 13-14 février 2017, de se mobiliser au niveau national pour développer des actions de plaidoyer et d'information sur l'impact négatif découlant de la mise en œuvre du plan d'action de la Valette et de développer des partenariats avec les acteurs de la Société civile, des collectivités locales, pour la défense des droits des travailleurs migrants et la promotion d'une gouvernance équitable des migrants.

Cette dynamique constitue dans ce sens un réel enjeu sociétal pour le Maroc auquel le mouvement des travailleurs est appelé à contribuer d'une manière plus visible et plus effective, conformément à la Déclaration constitutive du RSMMS.

L'agenda international (GMFD 2018) est également un facteur opportun pour la promotion du dialogue entre les parties prenantes.

II. Objectifs de la consultation

Faire une étude sur l'état des lieux de la convention de sécurité sociale entre le Maroc et l'Italie, en vue de l'effectivité et de la mise en œuvre de cette convention qui assure la portabilité des droits sociaux aux migrants en mobilité en les 2 pays.

III. Résultats escomptés

- Présentation des éléments constitutifs de la convention de sécurité sociale entre le Maroc et l'Italie
- Reconstituer l'historique de la négociation de la convention sécurité sociale entre le Maroc et l'Italie
- Etude documentaire
- Faire un benchmark des conventions de sécurité sociale entre le Maghreb et les pays membres de l'UE
- Faire une cartographie des acteurs dans la mise en œuvre de la convention de sécurité sociale entre le Maroc et l'Italie
- Définir la population cible de la convention de sécurité sociale entre le Maroc et l'Italie :
 1. Lieux de départs
 2. Lieux d'arrivées
 3. Profils socio-économiques
 4. Données quantitatives
 5. Prestations sociales consommées
- Recommandations et pistes de résolutions

IV. Expertise et profil du consultant/te

- Etudes supérieures en Sciences Sociales / Droit / Sciences Politique (Master/doctorat serait un atout) ;
- Expertise terrains en sécurité sociale, relations professionnelles, convention nationales et internationales en migration, droits de l'homme et DESC;
- Connaissance du contexte syndicaliste, des composantes la société civile au Maroc ;
- Expérience en gestion de projet dans le secteur de l'administration publique ou dans le secteur privé ;
- Bonne maîtrise de la rédaction et de la conduite d'entretien dans les langues suivantes : Arabe, Français.

V. Tâches

Dans le cadre du projet mentionné, le ou la consultant/e sera chargé/e des tâches suivantes :

- Faire une étude documentaire
- Faire des entretiens avec les acteurs concernés
- Rédiger la note de cadrage de l'étude
- Rédiger le rapport de l'étude
- Assister à la programmation scientifique des événements à organiser sur la convention de sécurité sociale entre le Maroc et l'Italie ;

VI. Livrables et échéancier

Sous la supervision directe de la coordinatrice de projet, le contractant élaborera pour la durée de la consultation les tâches qui lui sont assignés selon le tableau suivant :

<i>Tâches</i>	<i>Livrables</i>	<i>Volume de travail en jours expert</i>
Rédiger la note de cadrage de l'étude	- Note conceptuelle - Planning des travaux	2 jours/HE
Faire des entretiens avec les acteurs concernés	- Guide d'entretiens - Compte-rendu des entretiens	6 jours/HE
étude documentaire	Document de Synthèse de l'étude documentaire Rapport de l'atelier	3 jours/HE
Rédiger le rapport de l'étude	-Rapport de diagnostic - état des lieux - Proposition plan d'action	4 jours/HE

VII. Période de la consultation :

La durée de la consultation est de 2.5 mois : du 16 Octobre 2017 au 30 Novembre 2017.

VIII. Supervision de la consultation :

La consultation sera conduite sous la supervision de la coordination de projet au bureau de FES Maroc qui se chargera également de la validation des livrables. Le consultant devra fournir à la coordination de programme au bureau de FES Maroc la version provisoire de chaque livrable au moins une semaine avant la date de la livraison finale. Chacun des livrables doit être fournis en langue française et avec une version électronique.

Le résultat de l'étude est propriété intellectuelle de la Fondation Friedrich Ebert.

IX. Modalités contractuelles et financières :

La relation juridique entre la FES et le consultant/Contractant sera établie sur la base de contrats d'honoraires.

X. Modalités et dates de paiement

<i>Taches</i>	<i>Modalités</i>	<i>Délai de livraison</i>
Rédiger la note de cadrage de l'étude	100 % à la livraison	Du 20 octobre 2017
Faire des entretiens avec les acteurs concernés	50% à la livraison des guides d'entretiens	Du 23 Octobre au 10 Novembre 2017

	50% à la livraison des comptes rendus d'entretiens	
Etude documentaire	100% à la livraison	Du 23 Octobre au 10 Novembre 2017
Rédiger le rapport de l'étude	100% à la livraison du rapport final	Du 10 au 30 Novembre 2017